

Les gouvernements du Canada

Inscrivez les réponses dans les espaces prévus à cette fin.

1. Il y a trois ordres de gouvernement au Canada : _____, _____
et _____.
2. Le gouvernement _____ est responsable des affaires étrangères, des pêches et océans, de la défense nationale et de la sécurité publique.
3. Le gouvernement _____ est responsable de l'éducation, de la prestation des soins de santé, des ressources naturelles et du transport.
4. Les autorités _____ sont responsables de l'enlèvement des déchets, des bibliothèques, des aqueducs et de la gestion des eaux usées, des parcs et des loisirs.
5. Les Canadiens éliront _____ députés à la Chambre des communes (*nombre*).
6. Mon assemblée législative provinciale ou territoriale compte _____ représentants élus (*nombre*).
7. Le chef du parti politique à la Chambre des communes qui compte le plus de sièges est le _____.
8. Le chef de mon gouvernement provincial ou territorial est appelé _____.
9. La _____ est le chef de l'État canadien.
10. Le souverain est représenté par le _____ au niveau fédéral et par le _____ au niveau provincial.

COPIE DE L'ENSEIGNANT : Les gouvernements du Canada

1. Il y a trois ordres de gouvernement au Canada : fédéral, provincial/territorial et municipal/local.
2. Le gouvernement fédéral est responsable des affaires étrangères, des pêches et océans, de la défense nationale et de la sécurité publique.
3. Le gouvernement provincial ou territorial est responsable de l'éducation, de la prestation des soins de santé, des ressources naturelles et du transport.
4. Les autorités municipales ou locales sont responsables de l'enlèvement des déchets, des bibliothèques, des aqueducs et de la gestion des eaux usées, des parcs et des loisirs.
5. Les Canadiens éliront 338 députés à la Chambre des communes.
6. Mon assemblée législative provinciale ou territoriale compte (*réponses peuvent varier*) représentants élus.
7. Le chef du parti politique à la Chambre des communes qui compte le plus de sièges est le premier ministre.
8. Le chef de mon gouvernement provincial ou territorial est appelé le premier ministre.
9. La Reine est le chef de l'État canadien.
10. Le souverain est représenté par le gouverneur général au niveau fédéral et par le lieutenant-gouverneur au niveau provincial.